



Communiqué de presse

11 mai 2011

Le Groupe SEB apporte des précisions sur la rémunération de son Président

Suite aux articles publiés dans la presse le 11 mai 2011, le Groupe SEB rappelle que l'ensemble des informations concernant la rémunération de son Président est développé dans son document de référence* de manière transparente, complète et étayée.

Depuis la nomination de Thierry de La Tour d'Artaise comme Président du Groupe SEB en 2000, l'ensemble des éléments concernant sa rémunération a été décidé par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations (CNR). Pascal Girardot est membre du Conseil d'Administration depuis 1988 et membre du CNR depuis décembre 2005, qu'il a présidé jusqu'en décembre 2009.

En 2010, le Président du Groupe SEB a perçu une rémunération fixe de 800 330 euros identique à celle de 2007.

Il a d'autre part perçu une part variable de 1,248 million d'euros qui reflète la performance exceptionnelle du Groupe en 2010 et le large dépassement des objectifs économiques (chiffre d'affaires et marge opérationnelle) qui avaient été fixés par le Conseil d'Administration. Les managers du Groupe ont bénéficié d'un taux d'atteinte comparable.

Thierry de La Tour d'Artaise a également bénéficié d'avantages en nature pour un montant de 23 640 euros et de jetons de présence en tant qu'administrateur pour 24 000 euros.

Au titre de l'exercice 2010, la rémunération du Président du Groupe SEB s'est élevée à 2,096 millions d'euros.

En 2010, Thierry de La Tour d'Artaise s'est vu attribuer 59 942 options d'achat d'actions et 4 995 actions de performance. Cette attribution s'inscrit dans un processus annuel. Suite aux recommandations AFEP MEDEF, des conditions de performance ont été introduites depuis 2009. Cette allocation est en diminution de 24 % par rapport à 2008. Le nombre de bénéficiaires de ce dispositif est de 144 personnes en progression de 30 % par rapport à 2009.

Les dirigeants du Groupe sont éligibles à un régime de retraite complémentaire qui leur garantit, depuis 2007, 41 % de leur dernière rémunération pour une ancienneté d'au moins vingt ans. Pour le Président, le salaire de référence a été plafonné, ramenant le taux de remplacement à 32 % de la rémunération (fixe + variable cible) y compris les régimes légaux.

Le montant de 4,1 M€, cité dans la presse, qui juxtapose des éléments de salaire et des charges comptables, ne correspond en rien à la rémunération du Président du Groupe SEB.

Les résultats exceptionnels de l'année 2010 ont par ailleurs permis de distribuer aux collaborateurs du Groupe basés en France 50 millions d'euros de participation-intéressement, ce qui peut représenter jusqu'à 4 mois de salaire net.

Depuis 2000, le résultat net du Groupe a été multiplié par 4, la capitalisation boursière par plus de 4 quand, dans le même temps, l'indice SBF 120 a baissé de 23 %.

** L'ensemble des éléments de la rémunération est détaillé dans le document de référence 2010 du Groupe (p. 46 à 49), disponible sur le site www.groupeseb.com depuis le 8 avril 2010 et approuvé sans réserve par le Conseil d'Administration le 25 février 2010.*

Contact presse : Image 7
Estelle Guillot-Tantay, 01 53 70 74 93, egt@image7.fr
Caroline Simon, 01 53 70 74 65, caroline.simon@image7.fr

Leader mondial du petit équipement domestique, le Groupe SEB déploie son activité dans près de 150 pays en s'appuyant sur un ensemble unique de marques de premier rang commercialisées à travers une distribution multi format. Vendant quelque 200 millions de produits par an, il met en oeuvre une stratégie de long terme fondée sur l'innovation, le développement international, la compétitivité et le service au client. Le Groupe SEB emploie plus de 24000 collaborateurs dans le monde.

GROUPE SEB ■

SEB Développement S.A.S

Chemin du Petit Bois | BP 172 - 69134 ECULLY Cedex France | T.+33 (0)4 72 18 18 18 • Fax +33 (0)4 72 18 16 55
Société par Actions Simplifiée au capital de 806 400 € | 016 950 842 R.C.S Lyon | T.V.A FR 94016950842